

# DOSSIER DE PRESSE

---

---

*Année 2008*

**2<sup>EME</sup> GROUPE INTERPROFESSIONNEL DE PROTECTION SOCIALE EN FRANCE**

2 300 collaborateurs  
53 implantations en France  
7,5 milliards d'euros de cotisations encaissées  
381 000 entreprises adhérentes  
8,6 millions de personnes affiliées (dont 7,2 millions de cotisants en retraite et en prévoyance)  
33,6 millions d'euros consacrés à l'action sociale  
8 milliards d'euros d'actifs gérés au titre des réserves

**LA PRESENCE NATIONALE DE RÉUNICA :**

3 implantations en Île-de-France à Courbevoie, Levallois-Perret (siège social) et Paris  
4 implantations de gestion en régions à Angoulême, Esvres-sur-Indre, Lyon et Toulouse  
12 délégations sociales  
27 délégations commerciales

**RETRAITE : 1<sup>ER</sup> GROUPE EN RETRAITE COMPLEMENTAIRE, GESTIONNAIRE D'UN IMPORTANT ACCORD DE BRANCHE PROFESSIONNELLE DU TRAVAIL TEMPORAIRE**

7,2 milliards d'euros de cotisations encaissées  
5,2 milliards d'euros de prestations versées  
351 200 entreprises adhérentes  
4,6 millions d'actifs cotisants

RÉUNICA gère et redistribue les cotisations de retraite complémentaire des actifs aux retraités via ses institutions Agirc et Arrco :

- ✓ 2 institutions de retraite Arrco
- ✓ 1 institutions de retraite Agirc

Partenaire des entreprises du Travail Temporaire depuis plus de 20 ans, le Groupe assure au niveau national la retraite complémentaire des salariés permanents et intérimaires (non cadres et cadres)

Le Groupe est compétent en retraite pour recevoir l'adhésion des créateurs d'entreprises dans 16 départements français et 3 arrondissements parisiens (dans le cadre de la départementalisation).

Il dispose également d'une expertise dans l'harmonisation des contrats retraite en cas d'opérations de fusions et de restructurations des entreprises.

#### **PREVOYANCE/SANTE : 12<sup>EME</sup> GROUPE EN PREVOYANCE COMPLEMENTAIRE \***

358 millions d'euros de cotisations encaissées

30 360 entreprises adhérentes

2,7 millions de personnes assurées

Le groupe consolide sa position parmi les acteurs majeurs du marché de la santé et de la prévoyance en France, et se place au douzième rang des Institutions de Prévoyance françaises (top 20 de l'Argus de l'Assurance). Il exerce cette activité à travers :

- ✓ 2 institutions de prévoyance pour les entreprises et leurs salariés : BAYARD Prévoyance, RÉUNICA Prévoyance
- ✓ 1 mutuelle interprofessionnelle pour les particuliers et les travailleurs non salariés : RÉUNICA Mutuelle
- ✓ 1 structure d'assurance dédiée à l'épargne retraite, filiale à 50% de Réunica Prévoyance : REUNIMA

#### **EPARGNE SALARIALE**

REUNIMA, structure d'assurance dédiée à l'épargne retraite, filiale à 50% de Réunica Prévoyance, accompagne les entreprises pour construire leur propre système d'épargne salariale : participation, plan d'épargne salariale, plan d'épargne retraite collectif.

\* Chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2007

**ACTION SOCIALE : UNE POLITIQUE VOLONTARISTE TRADUISANT LES VALEURS DE SOLIDARITE**

Une volonté pour le Groupe : être présent à tous les moments de la vie de ses adhérents actifs ou retraités et les aider face aux difficultés.

Le Groupe, qui attache une grande importance à l'action sociale, propose et apporte une écoute, des conseils et des réponses adaptés à chaque situation.

L'action sociale en quelques chiffres :

31,2 millions d'euros annuels consacrés à l'action sociale

Plus de 30 000 familles bénéficiaires

25 000 dossiers d'assistance aux personnes en difficulté (chômage, maladie, surendettement, etc.)

Près de 6 000 bourses d'études

5 600 aides individuelles

3 000 lits en résidences de retraite ou établissements spécialisés pour les personnes valides ou dépendantes.

Des actions de proximité par le biais de 12 délégations sociales

\* Chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2007

**LA FONDATION RÉUNICA PREVOYANCE ABRITÉE PAR LA FONDATION DE FRANCE**

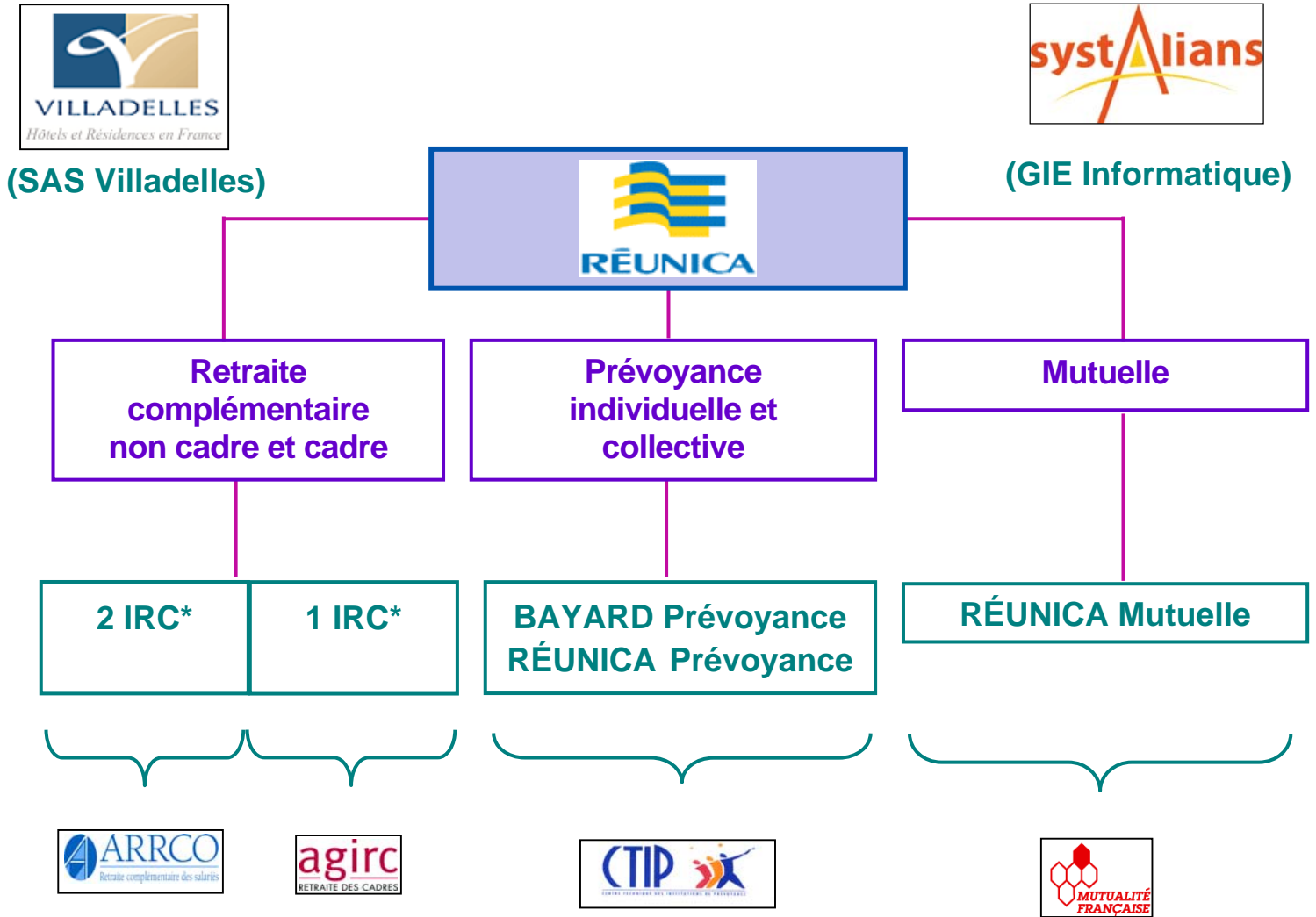
« *Faire du bien à l'esprit, ça fait du bien à la vie* », avec sa signature, la Fondation Réunica Prévoyance donne tout le sens et la force de son ambition. Sa vocation, apporter du bien être, provoqué un regard généreux, et tendre la main aux personnes touchées par la maladie ou le handicap en apportant son soutien aux associations qui viennent en aide aux enfants ou adultes en difficultés physiques ou psychiques. Ces associations, par le biais de l'art et de la culture, apportent des alternatives aux réponses traditionnelles en favorisant la construction de l'individu, l'ouverture au monde, la joie de vivre. Par ses actions la Fondation Réunica Prévoyance renforce les valeurs d'humanisme, de proximité et de relation sociale du Groupe Réunica.

**VILLADELLES : LA MARQUE LOISIRS DU GROUPE**

Villadelles est un réseau de 3 hôtels et 6 résidences locatives. Villadelles représente aujourd'hui un parc hôtelier de 388 chambres et 636 appartements, soit une capacité totale de 3 100 lits.

Par ailleurs, Villadelles gère depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2007 pour le compte de l'Institution Mornay, trois établissements situés à La Palmyre, à Menton et au Lavandou.

\* Chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2007



\* IRC : Institution de retraite complémentaire

**JEAN-LOUIS COULON**

Après une carrière menée au sein d'organismes bancaires et de compagnies d'assurance (Société générale, GMF, Crédit Agricole...) dans toutes les fonctions de la filière informatique et d'organisation, Jean-Louis Coulon intègre le groupe BAYARD en 1994.

Universitaire de formation (maîtrise MIAGE et troisième cycle en Organisation et gestion d'entreprise), il découvre alors le monde de la protection sociale.

Secrétaire général technique en 1994, puis Directeur général en 1997, il est nommé Délégué général en 2001.

Nommé Directeur général délégué du nouveau groupe RÉUNICA BAYARD en 2004, Jean-Louis Coulon est devenu Directeur général en juillet 2005, suite au départ à la retraite de Jean-Claude Segui.

### UNE ALLIANCE STRATEGIQUE

Le 4 juillet 2003, les conseils d'administration des groupes RÉUNICA et BAYARD Retraite Prévoyance annoncent leur décision d'étudier un rapprochement leur assurant une position de leader dans les domaines de la retraite et de la prévoyance.

L'objectif est de mettre en commun les forces et les spécificités des deux groupes pour construire ensemble un groupe de protection sociale performant dans un esprit de partenariat.

#### 1. En matière de retraite : le rapprochement intervient dans le cadre de l'accord Agirc/Arrco du 10 février 2001 et de la loi Fillon

L'accord Agirc/Arrco du 10 février 2001 a fixé aux institutions de retraite complémentaire des objectifs de réduction des coûts de gestion, de simplification des formalités des entreprises, d'amélioration du service rendu aux salariés. En matière de concentration des acteurs sur le marché, l'objectif est fixé à 24 groupes au 1<sup>er</sup> janvier 2005 (il y en avait 55 en 1996).

Dans le cadre de la loi Fillon, les impacts du papy boom, du plan Agirc Arrco 2005/2010 et du droit à l'information sont autant d'enjeux forts auxquels le nouveau groupe sera confronté à :

#### ✓ **Les carrières longues**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, certains salariés de moins de 60 ans peuvent bénéficier de leurs retraites Agirc et Arrco sans abattement s'ils perçoivent du régime général une pension à taux plein. D'ici à 2008, ce dispositif devrait permettre le départ anticipé de quelque 450 000 personnes au titre de l'Arrco et de 45 000 en Agirc. Rien que pour 2004, année de montée en charge du dispositif, le nombre de dossiers supplémentaires devrait s'élever à 156 000 en Arrco et 15 600 en Agirc. Au total, l'impact financier annuel devrait s'élever à 700 millions d'euros.

#### ✓ **L'impact du papy boom sur les institutions de retraite**

L'arrivée massive à la retraite des personnes nées à partir de 1945 (ou papy boom) va générer une croissance significative des actes de gestion. Ainsi, en Arrco, le nombre de liquidations devrait passer de 475 000 en 2005 à 830 000 en 2010 avec des disparités assez fortes entre secteurs d'activités et régions. En résumé, le papy boom devrait se traduire par une progression moyenne de 83 % des liquidations en Agirc et de 55 % en Arrco.

Pour RÉUNICA BAYARD, la progression moyenne des liquidations du Groupe est de 80 % en Arrco et de 105 % en Agirc.

Les fédérations Agirc et Arrco ont ainsi mis en place un plan quinquennal 2005 /2010 pour que les Institutions de retraite complémentaire puissent faire face au phénomène du papy boom.

En tant qu'employeur, les institutions de retraite seront elles-mêmes confrontées au papy boom avec les départs à court terme de 10 à 20 % des collaborateurs et, plus particulièrement, des cadres dont 1/5 avaient 55 ans et plus en 2000.

### ✓ **Le droit à l'information (au 1<sup>er</sup> janvier 2007)**

Le droit à l'information a été consacré à l'occasion de la réforme des retraites de 2003 (article 10 de la loi du 21 août 2003). Le principe défini par la loi précise que toute personne a le droit d'obtenir un relevé de sa situation individuelle au regard de l'ensemble des droits qu'elle s'est constitué dans les régimes de retraite légalement obligatoires. Cette information devrait être adressée à domicile tous les 5 ans (relevé de situation individuelle pour les 35-50 ans et estimation indicative globale pour les 55-65 ans). Afin d'assurer ce service, un Groupement d'Intérêt Public (GIP) a été mis en place au premier semestre 2004.

## **2. En matière de prévoyance, de santé, d'épargne : la course à la taille critique**

### **Le secteur est en mutation profonde avec :**

- ✓ La réforme de l'Assurance maladie (désengagement de la Sécurité sociale)
- ✓ Des exigences prudentielles (une nouvelle norme européenne : la marge de solvabilité doit être multipliée par 2 en 2007)
- ✓ L'émergence de nouveaux besoins sociétaux
- ✓ La nécessité de développer de nouvelles offres
- ✓ La concurrence accrue entre les intervenants du marché : recherche de la taille critique (regroupement assurances, mutuelles, banques)

### **UN LEVIER POUR NOTRE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT**

L'alliance de deux groupes interprofessionnels, RÉUNICA et BAYARD (ce dernier ayant, par ailleurs, un ancrage professionnel avec une désignation de gestion pour la retraite du personnel du Travail Temporaire ainsi que pour la retraite des salariés des cabinets d'architectes) est un véritable levier pour réaliser notre ambition de groupe de protection sociale leader en France.

### **Une complémentarité forte entre les deux groupes :**

- ✓ Groupes paritaires dont la retraite est l'activité majeure
- ✓ Une tradition sociale forte envers leurs clients
- ✓ Une organisation centrée sur les métiers de base
- ✓ Une volonté partagée de développer la prévoyance

### **Les objectifs stratégiques du Groupe :**

- ✓ Etre l'un des moteurs des évolutions du secteur de la retraite complémentaire
- ✓ Disposer d'une capacité d'investissement plus grande
- ✓ Améliorer la qualité de service pour les clients du groupe
- ✓ Contribuer au développement du groupe sur les marchés concurrentiels
- ✓ Accroître sa gamme de prestations et de produits
- ✓ Croissance externe par la recherche de partenariats

## CHRONOLOGIE DU RAPPROCHEMENT ENTRE RÉUNICA ET BAYARD RETRAITE PREVOYANCE

---

- **4 juillet 2003** : les conseils d'administration des groupes RÉUNICA et BAYARD Retraite Prévoyance annoncent leur décision d'étudier un rapprochement leur assurant une position de leader dans les domaines de la retraite et de la prévoyance.

Lancement d'une étude de faisabilité du rapprochement sur des thématiques, telles que l'organisation, la vision sociale ou encore le choix de système d'information.

- **Janvier 2004** : les différentes instances politiques des deux groupes valident à l'unanimité les principes et les étapes du projet de rapprochement.

Choix d'un comité de direction cible : Jean-Claude Segui assumera la Direction générale du groupe constitué par RÉUNICA et BAYARD. Jean-Louis Coulon sera Directeur général délégué.

- **Juillet 2004 / Août 2004** : accord des fédérations Agirc-Arrco et avis des instances de représentation du personnel des deux groupes

- **Septembre / Octobre 2004** : les bureaux de l'Arrco (29 septembre 2004) et de l'Agirc (8 octobre 2004) valident le rapprochement des deux groupes

- **28 octobre 2004** : les institutions de BAYARD adhèrent à l'Association sommitale et au GIE de moyens, **le groupe constitué par RÉUNICA et BAYARD est créé.**

- **2005** :

- ✓ Mise en œuvre opérationnelle du rapprochement
- ✓ Création du GIE Systalians, structure de mutualisation permettant la mise en commun des moyens informatiques et de télécommunications. Systalians accueille les entités appartenant au monde de la protection sociale

- **2007** :

- ✓ Mise en œuvre de la fusion des institutions de retraite

\*\*\*\*\*